CTSD du Gard, vendredi 10 mars 2022



Déclaration Liminaire

CTSD du Gard, jeudi 10 mars 2022

Déclaration liminaire du SNALC

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Le travail de préparation de la rentrée 2022 qui nous occupe depuis des semaines, si ce n'est des mois, et dont le présent CTSD est l'une des étapes majeures, est encore pour nous la déclinaison annuelle d'une tâche nécessaire et à laquelle, en tant qu'organisation syndicale, nous apportons, avec le concours des services de la DSDEN du Gard, le plus grand soin.

Même si nous espérons sincèrement que la rentrée 2022 se déroulera dans de bonnes conditions sanitaires, et que si tout se passe bien nous verrons les conditions évoluées mi-mars, il n'en reste pas moins qu'elle aura lieu dans des conditions pédagogiques encore bien difficiles. En effet, la crise que nous traversons actuellement et qui a commencé il y a déjà deux ans, laissera, hélas, des traces qu'il sera bien difficile, si ce n'est impossible, d'effacer en peu de temps. Nous constatons en effet que les retards et les lacunes peinent à être résorbés chez les élèves, malgré les dispositifs de remédiations et les efforts déployés jusqu'à l'épuisement par tous les membres de la communauté éducative. Or, là où il aurait fallu non seulement maintenir, mais même renforcer, les dispositifs pédagogiques existants, comme les dédoublements ou le travail en effectifs allégés, afin d'assurer la réussite des élèves et des conditions de travail dignes pour les collègues qui n'ont jamais ménagé leur peine, l'institution nous oppose une direction toute contraire. Nous ne voyons toujours pas de travail au niveau académique ou national pour voir apparaître les renforcements nécessaires au collège pour savoir lire, savoir compter et savoir écrire. De fait, nous arrivons avec des élèves en lycée qui n'ont pas appris à travailler et qui peine à exécuter le travail effectué par les générations précédentes. Même si certains élèves favorisés arrivent à échapper aux conséquences de la crise avec moult professeurs émérites, « les bons professeurs » comme se plait à le mentionner une certaine boite à bachotages dans leur publicité, nous avons du mal dans les heures d'une semaine à combler les manques de nos élèves. Aurons-nous enfin les adaptations nécessaires, où allons-nous continuer à nous faire croire que nous sommes des « surhommes » capables de tout avec le moins : moins de postes, moins d'heures dans les disciplines mais toujours plus d'élèves par classe ?

Si le SNALC n'est pas un syndicat qui fait de la course constante après les moyens la seule boussole de son action et de son engagement, aujourd'hui nous pouvons dire que la coupe est toujours trop pleine. Les 53 collèges du département ont vu leur rapport H/E globalement baisser alors que le département du Gard connaît une démographie collégienne légèrement en hausse depuis 2020 et que les services

du Conseil Départemental du Gard nous affirment cependant un certain tassement pour les années à venir. Des postes vont donc être supprimés, des classes fermées !

Plus précisément, là où pour la rentrée 2020, il y avait 16 créations de postes pour 14 suppressions, il y aura pour la rentrée 2022 un nombre grandissant de BMP à 18h au lien de poste créés et des BMP nombreux à 9h (et moins) qui pour nous, laissent apparaître une innommable situation : des professeurs « à la carte » qui se répartissent sur plusieurs établissements. La situation actuelle est pour les postes : 8 créations pour 29 suppressions. Cela est pire encore : tous les collègues d'un établissement ou d'un bassin vont être lésés car ils vont devoir absorber des HSA au détriment du suivi des élèves, de la qualité de leur enseignement et de leur implication dans la vie de l'établissement. Même si vous nous précisez que les professeurs seront contents d'avoir des heures en plus, on notera que la multiplication de postes partagés entre des établissements éloignés participe de ce mouvement global de dégradation.

Même si le SNALC prendra acte des avancées qui ont pu avoir lieu depuis le GT du 8 mars dernier rien ne peut cacher la réalité des fermetures de postes et des fermetures de classes qui mettent à mal les déclarations et engagements gouvernementaux et rectoraux quant au soutien notamment à la ruralité et à l'éducation prioritaire.

En dernier lieux deux questions :

- Comment est-il possible que dans un système éducatif où nous voulons à tout prix des professeurs qualifiés devant les élèves, le Rectorat puisse favoriser des BMP d'une quotité de plus de 9h dans de nombreux collèges : 20 pour le secteur de Nîmes 7 pour celui de Bagnols et 8 pour celui d'Alès
- Sur les BMP de 9h savons-nous déjà si ces postes sont réservés pour les professeurs stagiaires ? Avons-nous un nombre précis de postes réservés pour les stagiaires ?

Les représentants du SNALC au CTSD du Gard.